

Bourse des terrains à bâtir Attention danger!

A propos de l'article intitulé «Des privés cherchent à troquer des droits à bâtir» (24 heures du 13 février 2015).

D'un point de vue juridique et politique, il paraît difficile de cautionner un système par lequel des propriétaires peuvent vendre un «droit à bâtir» au motif que des parcelles seraient appelées à un dézonage en raison du surdimensionnement auquel est confrontée une commune.

La notion même de «droit à bâtir» est sans doute impropre. La redéfinition des zones à bâtir à laquelle doivent procéder les communes implique une évaluation des besoins futurs, en procédant à une pesée objective des intérêts publics et privés, allant parfois à l'encontre des «droits individuels» à bâtir, forcément de nature précaire, et donc non définitif. L'échange de droits sur des territoires communaux différents est encore plus discutable qu'il obéit à des critères d'évaluation provenant d'entités communales différentes, n'ayant pas forcément les mêmes évolutions socio-économiques.

En pratique, de nombreuses questions se posent: qu'advient-il si la Municipalité cautionnait un échange de droits à bâtir pour ensuite se raviser ou être contredite par son Conseil communal (autorité souveraine en la matière)? Qu'en est-il si le propriétaire, déchu provisoirement de ses droits à bâtir, voit son terrain de nouveau être classé quinze ans plus tard?

Cet «échange» est enfin contraire à l'art. 5 LAT: seule l'autorité planificatrice est en droit de percevoir une indemnité de plus-value, à charge pour elle d'indemniser les propriétaires dézonés. Ce mécanisme garantit l'égalité de traitement, au-delà de mesures individuelles et empiriques au cas par cas.

Certes, l'échange de droit à bâtir n'est pas interdit; il n'en demeure pas moins une solution aléatoire, extralégale, et donc dangereuse.

Marc-Olivier Buffat, député PLR, Lausanne

Politique monétaire Les Suisses de l'étranger souffrent

Si le marché suisse a été pénalisé par l'abandon du taux plancher, il est un aspect que la presse a oublié de mentionner jusqu'à maintenant et qui concerne le statut des retraités qui vivent en Suisse et touchent leur rente en euros. Je pense notamment aux Suisses de l'étranger qui ont quitté le pays pour des raisons professionnelles et qui ont décidé, à l'heure de la retraite, de revenir en Suisse.

Dans un premier temps, ils ont été touchés par la baisse progressive de l'euro jusqu'à l'introduction du taux plancher à 1 fr. 20 pour 1 euro. L'euro qui a encore chuté de 20% suite à la décision de la BNS les frappe aujourd'hui de plein fouet. Leur rente a ainsi, en quelques années, presque diminué de moitié.

Les Suisses de l'étranger n'ont pas véritablement de lobby, c'est pourquoi je me permets d'attirer l'attention des lecteurs de votre journal sur leur situation.

Jean-François Monnard, Epalinges

Lausanne Eoliennes sur le Cervin?

A propos de l'article intitulé «La Municipalité lève toutes les options à EolJorat Sud» (24 heures du 6 février 2015).

Les édiles lausannois se mettent le doigt dans l'œil. Les SIG

viennent de perdre près de 80 millions de francs dans une participation d'éoliennes payées par les contribuables. Le Groupe E fribourgeois se diversifie en entrant dans le capital de *La Liberté* plutôt que d'investir dans l'éolien ou les barrages!

Mme Leuthard, qui veut éliminer le nucléaire, impose une taxe de 2,5% du kilowatt en plus du bonus écologique pour augmenter le chiffre d'affaires des entreprises ayant pignon sur rue, et celles, étrangères, fournissant les éoliennes (aucune n'est fabriquée en Suisse).

Mme de Quattro veut interdire les chauffages électriques dès 2025 bien qu'ils polluent très peu! La capacité des barrages est stoppée, pourtant c'est une énergie propre! Les éoliennes sont un énorme gâchis économique (durée de vie: moins de 20 ans), environnemental et sur la santé. Pour les rentabiliser, on devrait les planter sur les sommets helvétiques? Les écoles et les offices du tourisme ne seraient pas d'accord. On préfère s'attaquer à des communes sans défense en leur promettant monts et merveilles... seulement s'il y a du vent. Une étude de l'Australian Medical Association démontre que les éoliennes n'ont pas place en regard aux effets potentiels sur la santé.

Pour rendre une habitation autonome énergétiquement, utilisons des capteurs solaires jumelés à une pompe à chaleur. Problème: le coût, sans subvention! Romande Energie ou les SI lausannois ne font pas travailler les petits entrepreneurs, ils préfèrent celles qui ont des lobbyistes.

Alain Bettex, Carrouge

OGM Ne mélangeons pas tout

A propos de l'article intitulé «Fribourg, vers une interdiction des OGM» (24 heures du 11 février 2015).

L'exaspération de Fathi Derder exaspère aussi ses lecteurs par ses arguments sans fondements objectifs. Ne se référer qu'au Programme national de recherche 59 (PNR 59) n'est pas sérieux, comme ce rapport qui conclut à l'innocuité des OGM, mais seulement ceux de cet essai! Du blé a été «enrichi» de gènes d'une autre céréale pour lutter contre une maladie, la rouille.

«On engage et on finance les meilleurs chercheurs du pays...» Faux. Ce projet de recherche a sollicité un financement du Fonds national pour la recherche. Ses conclusions ne sont pas «jetées aux orties», elles ne concernent que les travaux en laboratoire à l'EPFZ et des essais de deux ans sur des terrains protégés et des lots restreints, à Pully. Je les ai visités avec le responsable, M. Arnold Schori. Ces céréales expérimentales n'ont pas eu la vocation d'être utilisées, ni même de faire des essais utiles de panification.

L'objectif premier était de former des scientifiques dans ce nouveau domaine de recherche et de soutenir ses promoteurs dans leurs travaux. Résultat atteint.

C'est une escroquerie scientifique de faire penser que les conclusions de ce rapport particulier puissent avoir une portée universelle. La contamination par la dispersion des pollens de ces graminées protégées par des filets n'est que de quelques mètres, le risque est insignifiant. Alors que, dans le monde, la pollution par les pollens des maïs, colzas, sojas, etc. cause de graves et irréversibles contaminations de la biodiversité, et exigeant toujours plus d'herbicides pour les plantes devenues résistantes.

Que les politiciens et les journalistes veuillent s'en tenir aux conclusions du PNR 59, c'est possible, s'ils ne se réfèrent qu'aux espèces utilisées dans cet essai.

Robert George, Servion

Société Les choses ont-elles changé?

Chaque jour nous apporte son lot de mauvaises nouvelles. Ou, alors, c'est un anniversaire qui nous rappelle une catastrophe. Samedi 14 février, c'était le rappel de l'effondrement du glacier de Mattmark en août 1965, qui a tué 88 ouvriers, dont 57 Italiens. L'article précise que cet effondrement était prévisible, mais que ceux qui auraient dû le voir en priorité ont ignoré le danger. On économisait déjà sur le personnel et sur la sécurité. Certains Italiens, à la recherche de travail, furent renvoyés. Au travers du procès de l'époque, on a blanchi tous ceux qui avaient une responsabilité quelconque dans l'affaire. La moitié des frais a même été réclamée aux familles des victimes. L'Etat italien les a pris à sa charge.

De nos jours, les choses ont-elles changé? A voir!

Certains des migrants qui quittent leur pays où sévit la guerre, avec tout son cortège de malheurs, périssent en mer, abandonnés par des passeurs sans scrupule. Ceux qui s'en sortent et pensaient trouver en Europe de quoi survivre se retrouvent devant des problèmes sans fin.

Le chômage et les compressions de personnel sévissent partout. Le burnout et le mal-être sont présents en maints endroits.

Les divers mendiants de nos villes, Roms ou autres, sont mal aimés, pourchassés, accusés de tous les maux.

Tout est permis, sauf le respect des uns et des autres.

Depuis toujours, on ne compte plus les guerres de religion. On tue au nom d'Allah et de Dieu. On l'a déjà fait lors des croisades.

Que penser de tout ça? Comment sortir de ce cercle vicieux? Comment envisager l'avenir pour nos jeunes?

En jouant sur le mode de la solidarité dans le respect, du partage, de l'Amour, en référence au Christ, qui nous propose d'être notre chemin. (La Bible).

Bonne route en 2015.
Simone Givel, Yverdon

Consommation Les articles en multipack

Depuis la baisse de l'euro, je constate - à grand renfort de publicité pour certains articles - une baisse des prix. Mais les grands distributeurs (Coop, Migros), magasins où je fais mes courses, afin de garder leur bénéfice, offrent à la vente plusieurs articles en duo pack. Cette façon d'agir ne convient pas à tout le monde. Pour les personnes vivant seules, retraitées, faire des provisions n'est pas toujours facile. Manque de place, frais supplémentaires, etc. Cela convient aux familles avec enfants. Très souvent, ces multipacks concernent des articles que l'on n'utilise pas forcément chaque jour.

Donc, messieurs les commerçants, il serait bon de revoir votre façon d'agir vis-à-vis de la clientèle.

Jacqueline Saunier, Morges

24 heures précise

Dans notre édition du 19 février, un lapsus nous a fait titrer un article sur «l'Hôpital Vevey-Riviera»... C'est évidemment de l'Hôpital Riviera-Chablais qu'il était question. Nos excuses pour cette méprise! **24**

Météo

Reprise des hostilités dès demain

Le soleil a eu la bonne idée de s'imposer en toutes régions jeudi après plusieurs jours gris et froids en plaine. Ce sera encore mieux ce vendredi puisque les brouillards seront limités et se dissiperont rapidement en matinée. Nous profiterons ainsi d'une ultime très belle journée avant le retour des averses demain. Et s'il fera frais à l'aube, les températures s'annoncent très agréables cet après-midi en plaine comme en moyenne montagne et le mercure titillera les 8 à 10 degrés à basse altitude, le tout sous un faible vent de sud-ouest. Le ciel se couvrira ensuite en soirée et quelques averses seront possibles avant la fin de la nuit.

Puis... Les pluies et chutes de neige reviendront en force samedi et il neigera dès 500 à 800m d'altitude. Une embellie suivra dimanche en cours de journée. La semaine des relâches s'annonce pour l'heure très mitigée. *Vincent Devantay*

Ephéméride Vendredi 20 février 2015

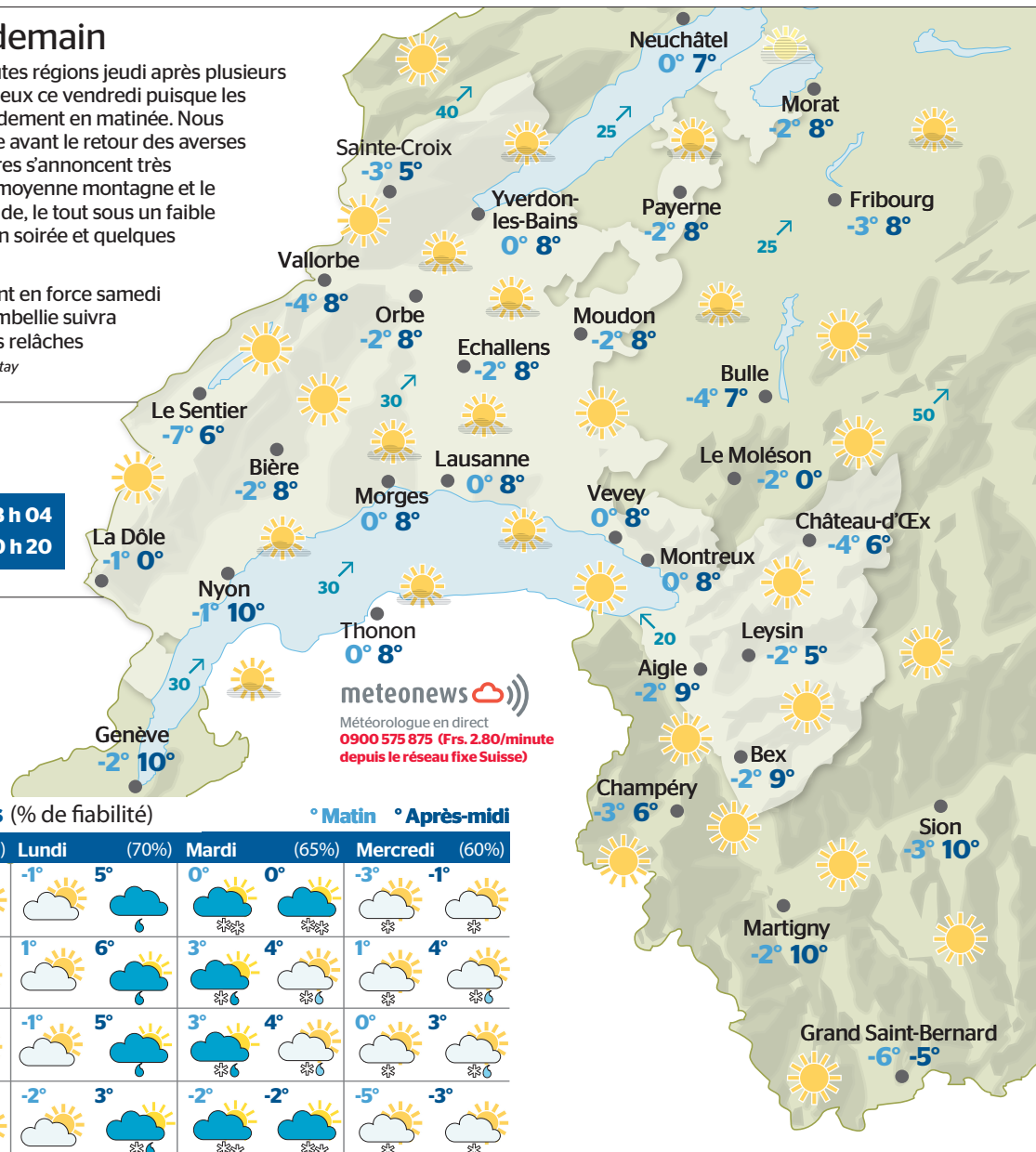
51^e jour de l'année. Aimée

Lever 7h 29 **Lever 8h 04**
Coucher 18h 05 **Coucher 20h 20**

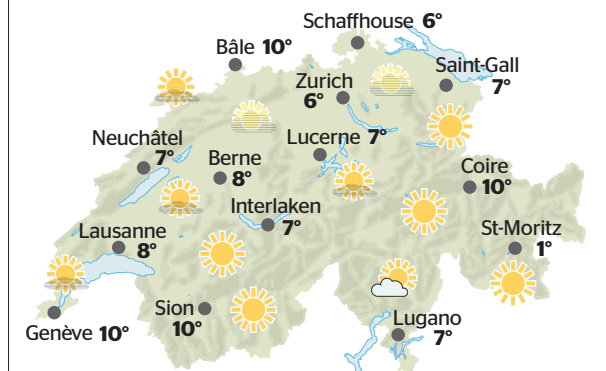
	°C	Vent moyen / rafales	Niveau
Léman	6°	SO 2/5 Bf	371.92 m
Neuchâtel	5°	SO 2/4 Bf	429.10 m
Joux	0°	SO 2/5 Bf	1003.29 m

Evolution pour les jours prochains (% de fiabilité)

	Samedi (90%)	Dimanche (80%)	Lundi (70%)	Mardi (65%)	Mercredi (60%)
Jura, 1000 m	0° 0°	-2° 0°	-1° 5°	0° 0°	-3° -1°
Léman	3° 3°	0° 5°	1° 6°	3° 4°	1° 4°
Nord-Vaudois	3° 2°	-1° 4°	-1° 5°	3° 4°	0° 3°
Préalpes, Alpes, 1200m	-1° -1°	-4° -2°	-2° 3°	-2° -2°	-5° -3°



En Suisse aujourd'hui



L'enneigement dans les stations*

Station	Neige (cm)	Temp (°C)	Neige (cm)	Temp (°C)
Vaud				
Château-d'Ex	50-85	6/7	Rochers-de-Naye	20-90 3/6
Glacier 3000	90-205	10/10	St-Cergue/La Dôle	75-155 16/16
Les Diablerets	60-100	34/34	Ste-Croix/Les Rasses	50-60 7/9
Leysin	50-130	14/14	Vallée de Joux	50-100 9/11
Mosses/Lécherette	50-130	28/28	Vaulion	50-90 2/2
Les Pléiades	80	4/4	Villars-Gryon	45-125 34/34
Fribourg				
Charmey	20-45	5/5	Les Paccots	50-60 10/10
Moléson	75-95	8/8	Schwarzsee	40-55 4/4
Valais				
Anzère	20-120	12/12	Nax	40-125 5/5
Arolla	64-134	6/6	Nendaz	30-180 80/82
Champéry/Crossets	30-120	16/197	Ovronnaz	60-140 8/8
Champex-Lac	78-100	4/4	Saas-Fee	56-275 21/21
Chandolin/Saint-Luc	10-150	13/13	Thyon-Les Collons	30-180 41/41
Crans-Montana	34-169	24/27	Torgon	20-60 195/197
Evolène	32-135	5/6	Verbier/Bruson	34-170 80/82
Grimontz	30-130	21/21	Vercorin	30-50 10/10
Loèche	60-150	15/15	Veysonnaz	30-180 80/82
Les Marécottes	74-100	4/4	Zermatt	10-220 47/54
Morgins	60-120	194/197	Zinal	30-130 21/21

* Données de la veille
 ☁ Enneigement en cm
 ☂ Installations ouvertes/total
 Informations complètes sur www.myswitzerland.com